

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 05 juillet 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Abderrahmen FENDRI.

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
Actifs			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	<i>IV.1</i>	362 274	172 774
Moins : Amortissements		<u><193 658></u>	<u><152 127></u>
		168 616	20 647
Immobilisations corporelles	<i>IV.1</i>	1 796 736	1 536 984
Moins : Amortissements		<u><1 153 666></u>	<u><996 697></u>
		643 070	540 287
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	<i>IV.1</i>	887 646	763 858
Moins : Amortissements		<u><719 190></u>	<u><598 586></u>
		168 456	165 272
Immobilisations financières	<i>IV.2</i>	903 996	598 930
Moins : Provisions		<u><6 290></u>	<u><6 290></u>
		897 706	592 640
Total des actifs immobilisés		1 877 848	1 318 846
Total des actifs non courants		1 877 848	1 318 846
ACTIFS COURANTS			
Stocks		10 252 590	5 317 102
Provisions pour dépréciation		<u><808 359></u>	<u><808 359></u>
	<i>IV.3</i>	9 444 231	4 508 743
Clients et comptes rattachés		23 226 773	23 354 369
Provisions pour dépréciation		<u><3 594 942></u>	<u><2 774 560></u>
	<i>IV.4</i>	19 631 831	20 579 809
Autres actifs courants		4 765 103	3 284 318
Provisions pour dépréciation		<u><1 003 763></u>	<u><1 003 763></u>
	<i>IV.5</i>	3 761 340	2 280 555
Liquidités et équivalents de liquidités		3 908 564	2 159 312
Provisions		<u><3 876></u>	<u><3 876></u>
	<i>IV.6</i>	3 904 688	2 155 436
Total des actifs courants		36 742 090	29 524 543
Total des actifs		38 619 938	30 843 389

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
<u>Capitaux propres et passifs</u>			
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		569 543	301 010
Résultats reportés		4 165 205	2 272 124
Prime d'émission		5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat	IV.7	14 777 696	12 616 082
Résultat de l'exercice		981 714	3 098 536
Total des capitaux propres avant affectation	IV.7	15 759 410	15 714 618
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		58 192	75 569
Provisions pour risques et charges		343 488	255 340
Total des passifs non courants	IV.8	401 680	330 909
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.9	12 944 753	9 088 529
Autres passifs courants	IV.10	1 626 336	2 124 116
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.11	7 887 759	3 585 217
Total des passifs courants		22 458 848	14 797 862
Total des passifs		22 860 528	15 128 771
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		38 619 938	30 843 389

ETAT DE RESULTAT
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
Produits d'exploitation			
Revenus	<i>V.1</i>	45 290 631	54 122 904
Total des produits d'exploitation		45 290 631	54 122 904
Charges d'exploitation			
Variation de stock		3 709 055	<384 173>
Coût d'achats des marchandises vendues	<i>V.2</i>	<39 149 944>	<41 230 985>
Charges de personnel	<i>V.3</i>	<2 777 303>	<3 038 097>
Dotation aux amortissements et provisions	<i>V.4</i>	<1 227 640>	<1 265 392>
Autres charges d'exploitation	<i>V.5</i>	<3 308 241>	<3 376 783>
Total charges d'exploitation		<42 754 073>	<49 295 430>
Résultat d'exploitation		2 536 558	4 827 474
Charges financières nettes	<i>V.6</i>	<1 122 022>	<943 729>
Produits de placement		85 456	35 935
Autres gains ordinaires		70 728	33 859
Autres pertes ordinaires		<3 497>	<5 549>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 567 223	3 947 990
Impôts sur les sociétés	<i>V.7</i>	<425 825>	<849 454>
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 141 398	3 098 536
Eléments extraordinaires	<i>V.8</i>	<159 684>	-
Résultat net de l'exercice		981 714	3 098 536

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i>			
<i>Résultat net de l'exercice</i>		981 714	3 098 536
Ajustement pour :			
Dotation aux amortissements et aux provisions		1 393 542	1 974 192
Reprises sur provisions		<165 902>	<708 800>
Variation des stocks		<4 935 488>	562 758
Variation des créances		127 596	<5 974 687>
Variation des autres actifs		<1 480 785>	48 663
Variation des fournisseurs et autres passifs		3 358 444	740 544
Plus-Value de Cession		<42 960>	<3 993>
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</i>	VI.1	<763 839>	<262 787>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corp. et incorporelles		<449 257>	<368 311>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		42 960	4 000
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		<305 066>	<307 020>
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	VI.2	<711 363>	<671 331>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions		<936 922>	<736 154>
Remboursements d'emprunts		<120 023>	< 67 164>
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>	VI.3	<1 056 945>	<803 318>
<i>Variation de trésorerie</i>		<2 532 147>	<1 737 436>
<i>Trésorerie début de l'exercice</i>		<1 336 413>	401 023
<i>Trésorerie fin de l'exercice</i>	VI.4	<3 868 560>	<1 336 413>

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la Société

La société CELLCOM SA a été créée sous la forme d'une société à responsabilité limitée en décembre 1997. Elle a pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférant à la télécommunication.

En novembre 2012, l'objet social a été étendu à la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévisions, des récepteurs et des paraboles.

La société a été transformée en une société anonyme en décembre 2012.

La société est devenue cotée à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis en janvier 2014.

II. Référentiel comptable

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 décembre.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

III. Principales règles et méthodes comptables appliquées

1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

2. La comptabilité de la société CELLCOM SA est tenue sur micro-ordinateur au siège social de la société

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Le journal d'ouverture
- Le journal des achats
- Le journal des ventes
- Le journal caisse
- Le journal de banques
- Le journal des opérations diverses

Une balance générale est également établie permettant l'élaboration des états financiers.

IV. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2016, à 980 142 TND et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 01/01/2016	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2016	Taux	Amortissements cumulés au 01/01/2016	Dotation aux Amortissements 2016	Régul Amortissements	Amortissements cumulés au 31/12/2016	VCN au 31/12/2016
Logiciels	172 774	189 500		362 274	33%	152 127	41 531		193 658	168 616
Matériel outillages	128 805	7 198		136 003	15%	113 211	5 199		118 410	17 593
Matériel de transport	96 324		<5>	96 319	20%	38 626	14 600	<5>	53 221	43 098
Agen. Amén. Installations	869 516	236 064		1 105 580	10%	474 443	112 441		586 884	518 696
Equipements de bureau	161 859	6 625		168 484	20%	126 755	5 843		132 598	35 886
Matériel informatique	280 480	9 870		290 350	33%	243 662	18 891		262 553	27 797
Matériel de transport à statut juridique particulier	763 858	123 788		887 646	33%	598 586	120 604		719 190	168 456
TOTAL	2 473 616	573 045	<5>	3 046 656		1 747 410	319 109	<5>	2 066 514	980 142

2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières totalisent, au 31 décembre 2016, la somme de 897 706 TND et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Titres de participation	831 639	582 640
Dépôts et cautionnements	72 357	16 290
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements	<6 290>	<6 290>
Immobilisations financières nettes	897 706	592 640

3. Stocks :

Les stocks nets totalisent, au 31 décembre 2016, la somme de 9 444 231 TND contre 4 508 743 TND au 31 décembre 2015.

	2016	2015
Téléphonie GSM	3 783 094	631 178
Stock SAV	3 279 163	1 749 860
Stock en transit	2 251 951	1 025 519
Hi-Line et accessoires (*)	571 046	1 587 658
Accessoires informatiques	17 716	58 746
Electroménagers	76 639	23 366
Tablettes (*)	50 513	102 504
Stocks divers (*)	222 468	138 271
Stocks en brut	10 252 590	5 317 102
Provision pour dépréciation des stocks	<808 359>	<808 359>
Stocks en net	9 444 231	4 508 743

(*) : Données comparatives au 31 décembre 2015 retraitées pour des fins de comparabilité

4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2016 un solde net de 19 631 831 TND qui se détaille comme suit :

	2016	2015
Clients ordinaires	17 232 629	17 284 715
Effets à recevoir	2 341 184	3 167 299
Clients douteux	1 206 755	580 272
Chèques impayés	2 193 707	2 084 270
Traites impayées	249 961	237 813
Clients échange	2 537	-
Clients et comptes rattachés bruts	23 226 773	23 354 369
Provisions pour dépréciation clients	<1 206 815>	<580 272>
Provision pour clients chèques et effets impayés	<2 388 127>	<2 194 288>
Provision pour dépréciation	<3 594 942>	<2 774 560>
Clients et comptes rattachés nets	19 631 831	20 579 809

5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 3 761 340 TND au 31 décembre 2016 contre 2 280 555 TND au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

	2016	2015
Fournisseurs, Avances et acomptes	4 446	38 727
Charges constatées d'avance	93 640	87 886
Comptes transitoires	666 392	825 414
Débiteurs divers	2 967 451	1 834 860
Etats, Impôts et taxes	1 008 528	459 111
Prêts au personnel	24 646	38 320
Total autres actifs courants	4 765 103	3 284 318
Provisions pour dépréciation	<1 003 763>	<1 003 763>
Autres actifs courants nets	3 761 340	2 280 555

6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 3 904 688 TND au 31 décembre 2016 contre 2 155 436 TND au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Virements en instance	423 818	-
Effets et chèques à l'encaissement	214 762	984 883
BH	1 221 118	1 078 381
Amen Bank	346 512	-
C.C.P	48	48
Tunisie Factoring	45 765	93 179
Caisse commerciale	72 662	1 920
Caisse courante	11 232	901
Cession de créances professionnelles	1 572 647	-
Liquidités et équivalents de liquidités bruts	3 908 564	2 159 312
Provision sur effets à l'encaissement	<3 876>	<3 876>
Liquidités et équivalents de liquidités nets	3 904 688	2 155 436

7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Solde 01/01/2016	Affectation en Résultats reportés	Dividendes	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2016
Capital social	4 461 532				4 461 532
Réserves légales	301 010	268 533			569 543
Prime d'émission	5 581 416				5 581 416
Résultats reportés	2 272 124	1 893 081			4 165 205
Résultat de l'exercice	3 098 536	<3 098 536>		981 714	981 714
Dividendes		936 922	<936 922>		-
Total Capitaux Propres	15 714 618	-	<936 922>	981 714	15 759 410

8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2016, un montant de 401 680 TND contre 330 909 TND au 31 décembre 2015. Elle se détaille comme suit :

	2016	2015
Emprunt Hannibal Lease	58 192	75 569
Provision pour risques et charges	343 488	255 340
Total	401 680	330 909

9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2016 un montant de 12 944 753 TND. Elles se détaillent comme suit :

	2016	2015
Fournisseurs locaux	2 144 345	1 045 890
Fournisseurs étrangers	10 800 408	8 042 639
Total Fournisseurs	12 944 753	9 088 529

10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2016, un solde de 1 626 336 TND se détaillant comme suit:

	2016	2015
Assurance groupe	2 965	4 498
Autres débiteurs divers	194 814	48 605
Avances clients	3 463	112 364
Charges à payer	398 872	713 059
Dettes envers le personnel	356 215	240 885
Dettes Fiscales	267 065	656 540
Dettes sociales	144 069	154 520
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Produits constatés d'avance	65 228	-
Total	1 626 336	2 124 116

11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 7 887 759 TND au 31 décembre 2016. Elle se détaille comme suit :

	2016	2015
Crédit de financement en devises	3 867 404	1 286 148
Banque de l'Habitat	2 308 932	1 521 076
Chèques et virements à payer	27 487	678 246
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	110 635	89 492
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	1 572 647	-
Attijari Bank	654	654
Amen Bank	-	9 282
UBCI	-	319
Total	7 887 759	3 585 217

V. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus :

Les revenus totalisent, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la somme de 45 290 631 TND contre 54 122 904 TND en 2015. Le détail du chiffre d'affaires par exercice se présente comme suit :

	2016	2015
Chiffre d'affaires brut	45 355 859	54 198 743
Ristournes à accorder nettes des reprises	<65 228>	<75 839>
Chiffre d'affaires net	45 290 631	54 122 904

2. Coût d'achat des marchandises vendues :

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève, au 31 décembre 2016, à 39 149 944 TND, et se détaille comme suit :

	2016	2015
Achats de marchandises consommées	34 696 179	37 044 454
Frais sur achats de marchandises	4 453 765	4 650 735
RRR obtenus	-	<464 204>
Total	39 149 944	41 230 985

3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 777 303 TND au 31 décembre 2016 contre 3 038 097 TND au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

4. D	2016	2015
o Rémunérations brutes	2 280 517	2 566 854
t Cotisations sociales	391 165	371 062
a Assurances groupe	105 621	100 181
t		
i		
o Total	2 777 303	3 038 097

ns aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent, au 31 décembre 2016, 1 227 640 TND et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Dotations aux amortissements	319 109	282 401
Dotations aux prov. pour dép. des créances	986 285	799 807
Dotations pour risques et charges	88 148	83 625
Dotations aux provisions stocks	-	808 359
Reprises sur provisions pour dép. des créances	<165 902>	<95 441>
Reprises sur provisions stocks	-	<613 359>
Total	1 227 640	1 265 392

5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2016 la somme de 3 308 241 TND. Elles se composent de :

	2016	2015
Achats non stockés	220 814	233 175
Assurances	81 792	76 452
Autres services extérieurs	38 864	38 848
Déplacements Missions Réceptions	149 893	128 173
Entretien et réparation	82 962	126 024
Etudes, documentations et formations	39 771	31 203
Frais bancaires	312 343	383 756
Frais de télécommunication	69 571	64 818
Honoraires et commissions	348 492	375 487
Impôts et taxes	197 512	214 502
Jetons de présence	37 500	-
Locations	319 659	202 655
Frais de Marketing	1 390 037	1 473 687
Pertes ordinaires	7 757	456
Sous-traitance	1 978	9 085
Transfert de charges	<30 540>	<29 821>
Transport	39 836	48 283
Total	3 308 241	3 376 783

6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 1 122 022 TND au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

	2016	2015
Différences de change nettes	743 285	746 022
Agios débiteurs	265 668	99 842
Intérêts bancaires sur opérations de financement	41 026	42 377
Intérêts Tunisie factoring	40 365	35 811
Intérêts d'escompte et encaissements effets	12 375	-
Intérêts Hannibal Lease	19 303	19 677
Total	1 122 022	943 729

7. Impôt sur les sociétés

Le tableau de détermination de l'impôt sur les sociétés se détaille comme suit :

	2016
Résultat net après modifications comptables	981 714
I- Réintégrations	1 664 507
* Impôt sur les sociétés	425 825
* Charges non déductibles contribution conjoncturelle	159 684
* Charges non déductibles congés payés	54 457
* Pénalités et amendes non déductibles	3 256
* Provisions non déductibles stocks	-
* Provisions non déductibles clients	492 710
* Provisions non déductibles chèques impayés	491 185
* Provisions non déductibles traites impayées	2 390
* Provisions pour risque et charges	35 000
II- Déductions	<165 902>
* Reprise sur provision clients	<165 902>
Résultat fiscal	2 480 319
Déduction provision sur chèques et traites clients impayés	<351 195>
Résultat fiscal imposable (assiette de l'impôt sur les sociétés)	2 129 124
Impôts sur les sociétés au taux de droit commun (20%)	425 825
* Crédit d'impôt sur les sociétés	457 487
* Retenues à la source opérées par les tiers	677 426
* Avances IS sur importations	103 706
Impôt sur les sociétés (Crédit + ou à payer -)	812 794

8. Eléments extraordinaires

La société a comptabilisé au 31 décembre 2016 une perte extraordinaire au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat de l'année 2017, conformément aux dispositions des articles 48 à 51 de la loi N° 2016 – 78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017. Cette contribution se présente comme suit :

Désignation	2016
Bénéfice imposable	2 129 124
Contrib. conjonct. 2016 (7.5% du bénéfice imposable)	159 684

VI. Notes relatives à l'Etat de flux

1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2016, un flux négatif de 763 839 TND contre un flux négatif de 262 787 TND en 2015.

Le détail des principales variations est le suivant :

Dotation aux amortissements et aux provisions

La rubrique Dotation aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	2016
Dotation aux amortissements	319 109
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	986 285
Dotations pour risques et charges	88 148
Total	1 393 542

Reprises sur provisions

La rubrique reprises sur provisions se détaille comme suit :

	2016
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<165 902>
Total	<165 902>

Variation des fournisseurs et autres passifs

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	2016
Variation des comptes de fournisseurs	3 856 224
Variation des comptes d'autres passifs	<497 780>
Total	3 358 444

2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2016, la somme négative de 711 363 TND contre une somme négative de 671 331 TND en 2015.

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	2016
Variation des immobilisations incorporelles	189 500
Variation des immobilisations corporelles	259 752
Régularisation valeur brute / cession	5
Variation des immobilisations corporelles à statut juridique particulier	123 788
Ajustement	
- Immobilisations acquises par leasing	<123 788>
Total	449 257

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de la libération du capital des sociétés Cellcom International et Cellcom Distribution pour respectivement 149 999 TND et 99 000 TND. Ces deux sociétés n'ont pas encore démarré leur activité au 31 décembre 2016.

3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2016 un flux négatif de 1 056 945 TND, contre un flux négatif de 803 318 DT en 2015.

Dividendes et autres distributions

La rubrique décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions se détaille comme suit :

	2016
Dividendes 2015 distribués en 2016	<936 922>
Total	<936 922>

Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 120 023 TND correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

4. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2016 est négative de **3 868 560** TND et se détaille comme suit :

	2016
Liquidités et équivalents de liquidités	3 908 564
Concours bancaires et autres passifs financiers	<u><7 777 124></u>
Total net	<3 868 560>

VII. Notes sur les parties liées

1. Identification des parties liées :

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Le Président Directeur Général

- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Les administrateurs

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma
- Monsieur Farouk Bey
- Madame Aouatef Jouirou
- Madame Ghofrane Zitouni
- Monsieur Mohamed Garbouj
- Monsieur Nabil Triki
- Monsieur Mehdi Charfi
- Madame Hela Hriz

- Les sociétés du groupe HAMILA en Tunisie à savoir

- La société KASSO SA
- La société YKH Consulting
- La société YKH Immobilière
- La société HIT Production
- La société Al Ataba Immobilière
- La société Cellcom Retail
- La Société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
- La société YKH Holding
- La société CELLCOM Maroc
- La société CELLCOM Cote d'Ivoire
- La société CELLCOM International
- La société CELLCOM Distribution

2. Transactions et soldes avec les parties liées

Transactions avec les sociétés Cellcom International et Cellcom Distribution

- La société CELLCOM SA a procédé à la libération du capital des sociétés Cellcom International et Cellcom Distribution pour respectivement 149 999 TND et 99 000 TND. Ces deux sociétés n'ont pas encore démarré leur activité au 31 décembre 2016.

Transactions avec la société Y.K.H Immobilière

- La société Y.K.H Immobilière a mis à la disposition de CELLCOM SA un local commercial situé au niveau de la résidence « Soukra City » à la Soukra moyennant un loyer annuel de 58 400 TND HT à compter du 01/10/2016.

Transactions avec la société Y.K.H Consulting

- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par CELLCOM SA en janvier 2003 avec la société Y.K.H Consulting. Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2016, à 223 020 dinars tunisiens hors taxes. Le solde du compte fournisseur Y.K.H Consulting au 31 décembre 2016 est de 560 dinars tunisiens.

Transactions avec la société KASSO SA

- La convention de location auprès de la société KASSO SA du local utilisé par CELLCOM SA à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2016 s'élève à 88 631 dinars tunisiens hors taxes.

Transactions avec la société Hit Production

- Les frais de publicité facturés par la société "Hit Production" à CELLCOM SA au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 17 500 dinars tunisiens.

Transactions avec la société Al Ataba

- La société Al Ataba Immobilière SARL a mis à la disposition de CELLCOM SA un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'un air de stationnement sis à la Charguia II depuis le 01/07/2015. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2016 s'élève à 45 000 dinars tunisiens hors taxes.

Transactions avec la société Hamila Distribution

- La société Hamila Distribution a facturé des services à la société CELLCOM SA pour un montant de 600 dinars tunisiens. Le solde du compte Hamila Distribution au 31 décembre 2016 est créditeur de 600 dinars tunisien.

Transactions avec la société Cellcom Retail

- En 2016, les frais de gestion facturés par CELLCOM SA à Cellcom Retail se sont élevés à 8 000 dinars tunisiens. Le solde de Cellcom Retail est nul au 31 décembre 2016.
- La société Cellcom Retail a facturé des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom à la société CELLCOM SA pour un montant de 30 299 dinars tunisiens. Le solde du compte Cellcom Retail au 31 décembre 2016 est nul.

Transactions courantes avec les parties liées

- Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice 2016 entre la société Cellcom SA et les parties liées et ce, dans des conditions normales. Ces opérations se détaillent comme suit :

PARTIE LIEE	Montant
STE HAMILA P/LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	15 598
TARAK YASSINE HAMILA	4 830
YKH Consulting	791
STE AL ATABA	251
STE CELLCOM RETAIL	364 070
STE CELLCOM COTE D'IVOIRE	749 041
STE CELLCOM MAROC	123 486
YKH IMMOBILIERE	1 839
TOTAL	1 259 906

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

- En 2016, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 190 516 dinars tunisiens. En outre, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que de la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016 a décidé de proposer à l'Assemblée des actionnaires d'allouer aux administrateurs des jetons de présence pour 30 000 dinars tunisiens au titre de l'exercice 2015. Ce montant a été comptabilisé et servi en 2016.

VIII. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- La société CELLCOM SA a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- La société a consenti des cautions pour un montant de 156 782 TND au 31/12/2016.
- La société a consenti des engagements par signature au titre des crédits documentaires pour un montant de 12 274 692 TND au 31 décembre 2016.
- Le total des escomptes commerciaux est de 415 218 au 31 décembre 2016.

Engagements reçus

- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 1^{er} rang sur une maison non enregistrée d'une valeur de 277 000 TND de la part du client GHASSEN FLISS contre un impayé de 225 317 TND.
- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 1^{er} rang d'une valeur de 258 000 TND sur une propriété de la part du client Sté JADE en garantie des créances.

IX. Vérification de la situation fiscale de la société

La société CELLCOM SA a reçu, en date du 4 juin 2012, une notification de vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

Impôts et taxes	Période
Impôt sur les sociétés	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TVA	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TCL	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Retenues à la source	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TFP	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
FOPROLOS	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011

La société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens dont un principal de 369.233 dinars tunisiens et des pénalités de retard de 125.016 dinars tunisiens.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points. La provision constatée au 31 décembre 2015 s'élève à un montant de 114.340 dinars tunisiens.

La direction estime qu'au vu des justificatifs probants présentés et des textes légaux en la matière auxquels elle a fait référence au niveau de sa réponse, la provision comptabilisée est suffisante et couvre l'incidence probable de ce redressement.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 ne peut être appréciée.

X. Soldes intermédiaires de Gestion

Produits		Charges		Soldes	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	45 290 631	Coût d'achat des marchandises vendues	35 440 889	Marge commerciale	9 849 742	12 507 746
Marge commerciale	9 849 742	Autres charges externes	3 110 729			
Total	9 849 742	Total	3 110 729	Valeur ajoutée brute	6 739 013	9 345 465
Valeur ajoutée brute	6 739 013	Impôts et taxes	197 512			
		Charges de personnel	2 777 303			
Total	6 739 013	Total	2 974 815	Excédent brut d'exploitation	3 764 198	6 092 866
Excédent brut d'exploitation	3 764 198					
Autres gains	70 728	Autres pertes	3 497			
Autres Produits	85 456	Charges financières	1 122 022			
Reprise sur provisions	165 902	Dotations aux amortissements et provisions	1 393 542			
		Impôts sur les sociétés	425 825			
		Contribution conjoncturelle	159 684			
Total	4 086 284	Total	3 104 570	Résultat net	981 714	3 098 536

Rapport Général

Tunis, le 14 juin 2017

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «CELLCOM SA», joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 15.759.410 dinars tunisiens y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 981.714 dinars tunisiens.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «CELLCOM SA» au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note IX aux états financiers.

En effet, la société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens en principal et pénalités de retard.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et une provision au titre d'un complément d'impôts à payer à ce titre est constatée, au 31 décembre 2016, pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de premier instance de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 ne peut être appréciée.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations comptables historiques données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société CELLCOM SA eu égard à la réglementation en vigueur.

Egalement, et en application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne de la société.

Conseil Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri

Rapport Spécial

Tunis, le 14 juin 2017

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- La société CELLCOM SA a procédé à la libération du capital des sociétés Cellcom International et Cellcom Distribution pour respectivement 149 999 TND et 99 000 TND. Ces deux sociétés n'ont pas encore démarré leur activité au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, nos travaux ont révélé l'existence de la nouvelle convention suivante :

- La société Y.K.H Immobilière a mis à la disposition de CELLCOM SA un local commercial situé au niveau de la résidence « Soukra City » à la Soukra moyennant un loyer annuel de 58 400 TND HT à compter du 01/10/2016.

B- Conventions et opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en janvier 2003 entre CELLCOM SA et la société Y.K.H Consulting. Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2016, à 223 020 dinars tunisiens hors taxes. Le solde du compte fournisseur Y.K.H Consulting au 31 décembre 2016 est de 560 dinars tunisiens.
- La convention de location auprès de la société KASSO SA du local utilisé par CELLCOM SA à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2016 s'élève à 88 631 dinars tunisiens hors taxes.

- Les frais de publicité facturés par la société "Hit Production" à CELLCOM SA au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 17 500 dinars tunisiens.
- La société Al Ataba Immobilière SARL a mis à la disposition de CELLCOM SA un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia II depuis le 01/07/2015. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2016 s'élève à 45 000 dinars tunisiens hors taxes.
- La société Hamila Distribution a facturé des services à la société CELLCOM SA pour un montant de 600 dinars tunisiens. Le solde du compte Hamila Distribution au 31 décembre 2016 est créditeur de 600 dinars tunisien.
- En 2016, les frais de gestion facturés par CELLCOM SA à Cellcom Retail se sont élevés à 8 000 dinars tunisiens. Le solde de Cellcom Retail est nul au 31 décembre 2016.
- La société Cellcom Retail a facturé des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom à la société CELLCOM SA pour un montant de 30 299 dinars tunisiens. Le solde du compte Cellcom Retail au 31 décembre 2016 est nul.
- Par ailleurs, certaines opérations courantes de ventes de téléphones et accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice entre la société Cellcom SA et les parties liées et ce, dans des conditions normales.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

- En 2016, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 190 516 dinars tunisiens. En outre, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que de la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016 a décidé de proposer à l'Assemblée des actionnaires d'allouer aux administrateurs des jetons de présence pour 30 000 dinars tunisiens au titre de l'exercice 2015. Ce montant a été comptabilisé et servi en 2016.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri